
74^e session de l'Assemblée générale

3^e Commission

Point 70 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme Promotion and protection of human rights

New York, le 18 octobre 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous constatons avec préoccupation la tendance de nombreux États à placer les questions de sécurité nationale au-dessus des questions de droits de l'homme. Or, les questions de sécurité humaine d'aujourd'hui sont les questions de sécurité nationale de demain. Il ne peut y avoir ni paix ni sécurité durable sans protection des droits de l'homme et de l'Etat de droit. C'est pourquoi la Suisse continue son engagement pour placer les droits de l'homme au cœur des questions de paix et sécurité. Le renforcement des capacités de l'ONU en matière de **prévention**, tout particulièrement d'alerte et d'action précoces, reste une priorité de la Suisse. Il en va de même pour la consolidation de l'échange d'informations entre le Conseil des droits de l'homme et le Conseil de sécurité.

Ceci m'amène au prochain sujet que j'aimerais aborder aujourd'hui, à savoir les **droits des femmes**, en particulier dans le contexte de conflits armés :

L'année 2020 marquera le 25^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, l'un des documents fondateurs des droits des femmes et le 20^{ème} anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. Ce dernier réaffirme la contribution des femmes à la prévention et au règlement des conflits. La résolution 1325 souligne également l'impact disproportionné et unique des conflits armés sur les femmes et les filles. La Suisse salue l'évolution ces dernières années, au cours desquelles la situation des femmes fut régulièrement mentionnée dans les résolutions du Conseil de sécurité.

Pourtant, presque 20 ans après l'adoption de cette résolution, la Suisse est alarmée que la violence à l'égard des femmes dans le contexte des conflits et des guerres reste encore très répandue. Ceci est particulièrement vrai pour le recours à la violence sexuelle comme arme de guerre. En soulignant que cette forme de violence touche également les hommes et les garçons, nous encourageons les acteurs à intégrer une perspective de genre dans tous les efforts de paix et de sécurité des Nations Unies.

Monsieur le Président,

1

Permettez-moi de mettre en avant un autre point particulièrement important pour la Suisse :

Nous vivons actuellement une ère de **transformation numérique**. La robotique, l'intelligence artificielle, le *Big Data* et l'Internet des objets ne sont que quelques-uns des mots clés qui illustrent ce changement. En raison de cette expansion rapide des technologies numériques, nous sommes aussi confrontés à de profonds changements sociaux.

L'apparition de nouvelles technologies engendre à la fois de nouveaux défis et de nouvelles opportunités. Ceci vaut également pour le domaine des droits de l'homme. La Suisse reconnaît l'énorme potentiel de la numérisation pour renforcer les droits de l'homme dans le monde entier et dans une variété de domaines de la vie. Par exemple, l'internet donne accès à une infrastructure d'information et de communication inégalée pendant que des systèmes robotiques et d'autres outils numériques sont utilisés dans les soins de santé.

En même temps, nous craignons que les technologies numériques ne risquent d'entraîner des formes nouvelles ou plus graves de violations et atteintes aux droits de l'homme. En ce qui concerne en particulier la protection de la vie privée et des libertés individuelles, un large éventail de problèmes se pose dans le domaine de la numérisation. Le cyberspace crée également toute une gamme de nouvelles formes d'harcèlement, de menaces et d'intimidation, qui touchent tout particulièrement les femmes et les groupes vulnérables.

La Suisse est convaincue que la population doit être placée au cœur de la transformation technologique. La protection de la sphère privée dans le cyberspace et des normes sociales pour les plateformes numériques représentent des priorités à cet égard. Les droits de l'homme doivent être défendus aussi bien dans le monde virtuel que dans le monde réel. Nous devons utiliser les nouvelles technologies de manière responsable et axée sur l'humain. En résumé, il faut que les droits de l'homme constituent l'un des fondements de la réglementation, des politiques et des pratiques des Etats et des entreprises spécialisées dans les technologies.

Je vous remercie de votre attention.

Unofficial Translation

Mr Chairman

We are seeing a worrying trend for many states to place national security issues above human rights issues. However, today's human security issues are tomorrow's national security issues. Let me be clear: lasting peace and security cannot exist without the protection of human rights and of the rule of law. This is why Switzerland maintains its commitment to place human rights at the heart of peace and security issues. Strengthening the capacities of the United Nations with regard to **prevention**, and especially early warning and early action, remains a priority for Switzerland, as is improving the exchange of information between the Human Rights Council and the Security Council.

This brings me to the next topic I would like to address today, namely **women's rights**, particularly in the context of armed conflict.

The year 2020 will mark the 25th anniversary of the Beijing Declaration and Platform for Action, one of the founding documents of women's rights and the 20th anniversary of Security Council Resolution 1325, which reaffirms women's contribution to conflict prevention, conflict resolution and peacebuilding. Resolution 1325 also highlights the disproportionate and unique impact of armed conflict on women and girls. In recent years, the situation of women has been mentioned regularly in Security Council resolutions and Switzerland welcomes this development.

And yet, almost 20 years after the adoption of resolution 1325, Switzerland is alarmed that violence against women in the context of conflicts and wars still remains widespread. This is particularly true for the use of sexual violence as a weapon of war. By underlining that this form of violence also affects men

and boys, we encourage stakeholders to integrate a gender perspective into all United Nations peace and security efforts.

Mr Chairman

Allow me to make a further point which is of particular importance to Switzerland.

We are currently living in an era of **digital transformation**. Robotics, artificial intelligence, big data and the internet of things are just some of the keywords that illustrate this change. As a result of the rapid spread of digital technologies, we are also facing profound social change.

The emergence of new technologies creates both new challenges and new opportunities. This is also the case with human rights. Switzerland recognises the huge potential for digitalisation to strengthen human rights around the world in many areas of life. The internet, for instance, provides unparalleled access to a vast network of information and communication, while robotics and other digital tools are now being used in healthcare.

At the same time, we fear that digital technologies might lead to new or more serious forms of human rights violations and abuses. Indeed, digitalisation leads to different problems concerning the protection of privacy and individual freedoms in particular. Cyberspace also provides a platform for new forms of harassment, threats and intimidation, especially against women and vulnerable groups.

Switzerland is convinced that the population's interests must be at the heart of any technological transformation. Uppermost in this regard must be the protection of privacy in cyberspace and social norms for digital platforms. Human rights must be defended as strongly in the virtual world as in the real world. We must not fail to ensure that we use new technologies in a responsible, human-centred manner. In short, human rights must be one of the foundations of the regulations, policies and practices of states and tech firms.

Thank you.